

Janvier 2010

Ecole communale de Verrewinkel
Commune d'Uccle

Plan de déplacements scolaires

Réalisé par COREN ASBL (Geoffrey Defuisseaux)
Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale





1. Rapport de diagnostic

TABLE DES MATIERES

<u>1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX</u>	4
A. COORDONNEES DE L'ECOLE	4
B. GROUPE DE TRAVAIL	4
C. PERSONNES DE CONTACT.....	4
D. DESCRIPTIF DE L'ECOLE.....	5
E. CONTEXTE DE L'ECOLE	5
F. ETUDES PREALABLES	5
<u>2. ACCESSIBILITE DE L'ECOLE</u>	6
A. ACCÈS PIÉTONS	6
1. GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES	6
2. CHEMINEMENTS PIÉTONS ET RANGS	6
3. INFRASTRUCTURE PIÉTONS	6
4. PRÉSENCE APS/ÅLE/PATROUILLEURS	8
B. ACCES VELO	8
1. ACCÈS ET PARKINGS.....	8
2. CHEMINEMENTS ET INFRASTRUCTURE.....	8
C. ACCES DE BUS SCOLAIRE	9
1. ZONE BUS SCOLAIRE.....	9
2. DÉPLACEMENTS INTERNES.....	9
D. ACCES TRANSPORTS PUBLICS.....	9
1. LIGNES DESSERVANT L'ÉCOLE	9
E. ACCES VOITURE	10
1. GESTION PARKING PARENTS/PERSONNEL.....	10
2. GESTION ARRIVEE DES VOITURES/KISS AND RIDE.....	10
<u>3. COMPORTEMENTS DE MOBILITE</u>	11
A. MODES DE DEPLACEMENT DOMICILE – ÉCOLE.....	11
B. CHOIX PREFERES DES ELEVES.....	12
C. DOMICILES DES ELEVES.....	13
D. VELOS.....	14
E. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS DES ÉLÈVES.....	14
<u>4. ACTIONS DEJA REALISEES DANS L'ECOLE</u>	15
<u>5. CONCLUSION</u>	16
<u>6. ANNEXES</u>	17
1. FICHE D'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE	17
2. CARTES DE LOCALISATION DES DOMICILES DES ÉLÈVES	17

1. Renseignements généraux

A. Coordonnées de l'école			
Adresse	Avenue Dolez 544 1000 Bruxelles		
Niveaux	Maternel et primaire		
Type d'enseignement	Subventionné communal		
Nombre d'implantations	1		
Directrice	Mme Anne Stockmans		
Téléphone	02/348.68.39		
Fax	02/348.68.39		
E-mail	direction@verrewinkel.net		
Pouvoir organisateur	Commune d'Uccle		
Conseil de participation	Oui		
Association de parents	Oui		
B. Groupe de travail			
Nom	Fonction	Téléphone	E-mail
STOCKMANS Anne	Directrice	02/348.68.39	direction@verrewinkel.net
WERNER Jean	Secrétaire AP, riverain	0476/21.60.45	werner.jean@skynet.be
MASSLOVSKY- ALTOFF Lionel	Parent d'élève	0474/408.517	lm-a@skynet.be
DEFUISSEAUX Geoffrey	COREN asbl – Coordination Environnement	02/640.53.23 0472/70.22.85	geoffreydefuisseaux@coren.be
C. Personnes de contact			
Nom	Fonction	Téléphone	E-mail
MAISON Joëlle	Commune d'Uccle - Echevine de l'éducation et de l'enseignement	02/348.67.97	joelle.maison@uccle.be
LEKEU Joëlle	Commune d'Uccle – Service Mobilité - Conseillère en Mobilité	02/348.66.44	joelle.lekeu@uccle.be

D. Descriptif de l'école		
<u>Nombre d'élèves / d'enseignants (2009-2010)</u>		
Maternelle	~118	
Primaire	~193	
Total	311	
Personnel	30	
<u>Type d'école</u>		
Ecole communale d'enseignement fondamentale. Les L'école attire majoritairement des élèves habitant la commune d'Uccle et le brabant flamand.		
<u>Horaires / Garderie / Activités extra-scolaires</u>		
	Matin	Après-midi (sauf mercredi)
Primaire	8h25	12h05 / 15h10
Maternelle	8h45	12h05 / 15h00
Garderie	7h00	18h30
E. Contexte de l'école		
L'école se situe dans un quartier résidentiel à faible densité, à côté du parc de Verrewinkel. L'accessibilité en transports publics est mauvaise, les aménagements ne sont pas sécurisants pour les piétons et les cyclistes. La situation géographique de l'école présente un attrait pour les parents navetteurs, qui travaillent à Bruxelles mais habitent en dehors de la Région.		
F. Etudes préalables		
<ul style="list-style-type: none"> - Plan Communal de Mobilité d'Uccle - Agenda 21 de la Commune d'Uccle 		

2. Accessibilité de l'école

A. Accès piétons

1. Gestion des entrées et sorties

L'accès au site de l'école se fait via une grille au bout d'une petite allée, donnant sur la cour, à hauteur du passage pour piéton (Photo 1). Elèves, personnel et visiteurs entrent par cet accès. Il existe une deuxième entrée située un peu plus bas dans la rue (à côté de la conciergerie).



Photo 1 : Entrée de l'école. Au premier plan : passage pour piétons sécurisé par un agent.

2. Cheminements piétons et rangs

Il n'y a pas de rangs organisés.

3. Infrastructure piétons

L'infrastructure piétonne est peu sécurisée dans le quartier de l'école. Les trottoirs sont souvent trop étroits, en mauvais état, sans revêtement ou inexistant. Le passage pour piétons situé en face de l'école, peint sur les pavés, est effacé et peu visible (Photo 1, plus haut). L'école n'est pas bien indiquée.

Avenue Dolez, les trottoirs sont très étroits. Venant du haut de la rue (arrêt STIB *Verrewinkel*), le trottoir de gauche est discontinu, ce qui force à traverser (Photo 2) en dehors du passage pour piéton. Un peu plus haut, ce trottoir est pourtant sécurisé par des barrières de type « croix de Saint-André » (Photo 4).

Avenue Chantemerle et avenue Buysdelle, les accotements ne sont pas aménagés (Photo 5 et Photo 6). Il n'y a pas de revêtement, ce qui incite à marcher sur la rue. Le tronçon à sens

unique de l'avenue Buysdelle est très étroit et sans espace pour les piétons, et la visibilité n'est pas bonne à cause des talus latéraux et du virage (Photo 7).



Photo 2 : Côté gauche de l'avenue Dolez : fin du trottoir



Photo 3 : Avenue Dolez, en face de l'école



Photo 4 : Trottoir protégé par des barrières en « croix de Saint-André »



Photo 5 : Avenue Chantemerle, vue depuis l'avenue Buysdelle

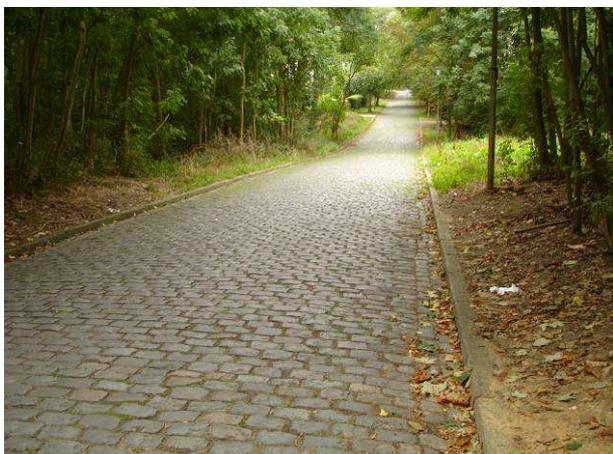


Photo 6 : Avenue Buysdelle, depuis l'avenue des Hospices



Photo 7 : Avenue Buysdelle, tronçon à sens unique

L'avenue des Hospices (Photo 9) et l'avenue Dolez (au nord de la rue Engeland, Photo 8) sont des artères où la circulation automobile est rapide, sans que les trottoirs soient sécurisés.



Photo 8 : Avenue Dolez, au nord du carrefour avec la rue Engeland et l'avenue des Hospices. Signal de limitation de vitesse lumineux.



Photo 9 : Avenue des Hospices : trottoir peu sécurisé, piste cyclable marquée.

4. Présence Aps/Ale/patrouilleurs

Un agent de sécurité (ALE) est présent le matin et le soir, en face de l'école. Il sécurise la traversée des élèves au niveau du passage pour piétons, et place des cônes afin d'empêcher les voitures de se garer aux endroits qui bloqueraient la circulation ou mettraient les élèves en danger.

B. Accès vélo

1. Accès et parkings

L'école est équipée d'un range-vélos de type « pince-roues », situé dans l'enceinte (cf. annexes : fiche d'accessibilité). Actuellement, très peu d'élèves viennent à vélo.

2. Cheminements et infrastructure

L'accès cycliste au quartier de l'école est difficile. L'avenue des Hospices est équipée d'une piste cyclable marquée, mais non sécurisée. L'avenue Dolez est équipée d'une piste cyclable hors voirie plus sécurisée. Cette piste s'arrête quelques dizaines de mètres avant le carrefour avec la rue Engeland et l'avenue des Hospices (Photo 10). Ces aménagements font partie de l'itinéraire cyclable régional 6b (ICR)¹. Notons que les deux avenues présentent une pente particulièrement forte, ce qui ne favorise pas l'utilisation du vélo, tout comme le revêtement en pavé présent à plusieurs endroits.

¹ D'après la définition de Bruxelles Mobilité, les itinéraires cyclables sont "des cheminements recommandés pour des déplacements à moyenne et longue distance, soit à travers plusieurs communes (itinéraires cyclables régionaux - ICR), soit à l'intérieur d'une commune (itinéraires cyclables communaux - ICC). En règle générale, ces itinéraires tendent à emprunter des voiries locales, où le trafic est moins dense, moins rapide, et donc moins stressant que sur les voiries principales. (...)" (cf. www.bruxellesmobilité.irisnet.be/articles/velo/itineraires-cyclables).



Photo 10 : Fin de piste cyclable hors voirie, avenue Dolez. En arrière plan : carrefour avec l'avenue des Hospices et la rue Engeland.

C. Accès de bus scolaire

1. Zone bus scolaire

Il n'y a pas de zone de bus scolaires. Les bus stationnent au carrefour avec l'avenue des Hospices.

2. Déplacements internes

Plusieurs modes de déplacement sont utilisés pour les déplacements internes. Les bus de la STIB et autocar pour certaines excursions, le train pour se rendre au centre-ville. D'autres trajets sont fait à pied, notamment pour se rendre au mur d'escalade de l'école Saint-Job, à un peu plus de deux kilomètres (environ 35 minutes de marche).

D. Accès transports publics

1. Lignes desservant l'école

Seule la ligne de bus 43 de la STIB passe à proximité de l'école (arrêt *Verrewinkel*). La récente modification de l'itinéraire de ce bus allonge significativement les temps de trajets, notamment pour les déplacements internes de l'école.

Les gares de train les plus proches se trouvent à 1,2 km (Holleken), et 1,4 km (Linkebeek) de l'école. Les élèves n'est utilisent pas ce mode de déplacement pour se rendre à l'école.

E. Accès voiture

1. Gestion parking parents/personnel

Il n'y a pas de parking réservé à l'école. Les places de stationnement sont suffisantes pour les riverains, mais ne permettent pas aux parents de se garer. Des places étaient disponibles à environ 300 mètres de l'école, en face de l'Institut Pasteur (rue Engeland) mais des potelets ont été installés pour empêcher les voitures de se garer.

2. Gestion arrivée des voitures/Kiss and Ride

Il n'y a pas de gestion particulière de l'arrivée des voitures, à l'exception des cônes placés par l'agent de sécurité pour empêcher le stationnement des voitures à certains endroits critiques.

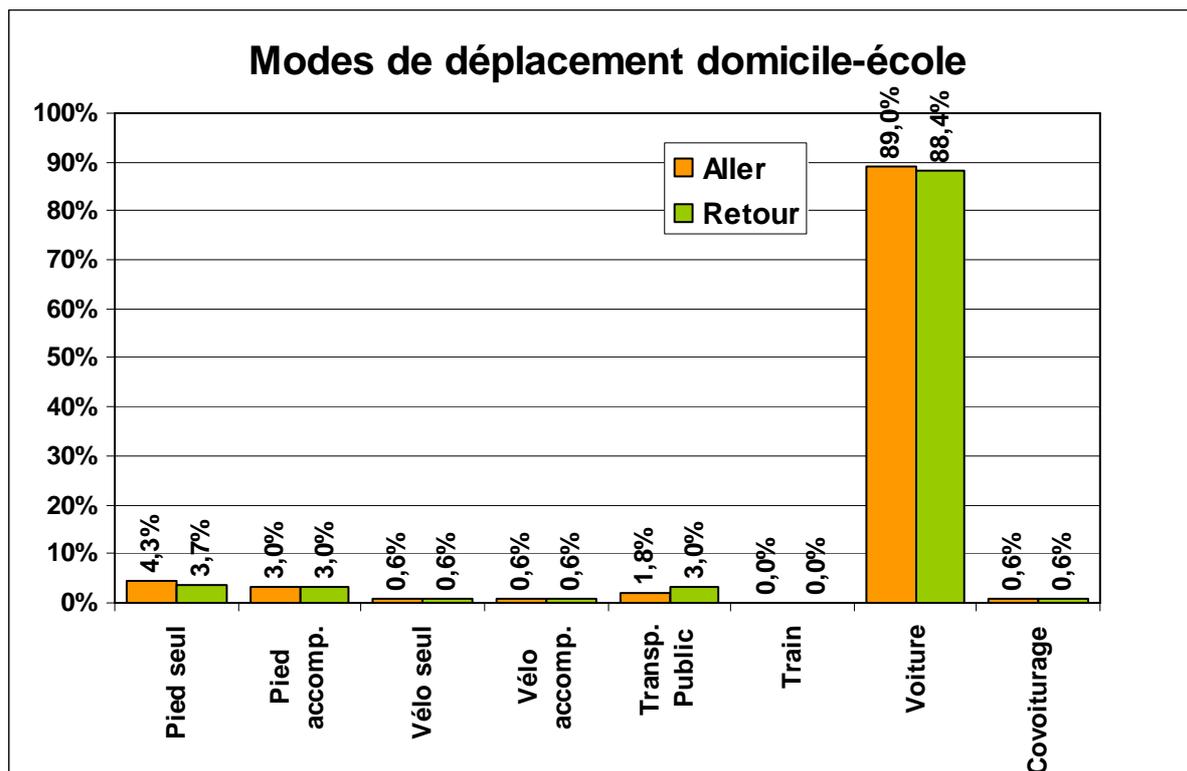
La voiture est très largement le mode de déplacement le plus utilisé par les élèves de l'école. Peu d'élèves utilisent un autre mode. Cette quasi exclusivité de la voiture amène un grand nombre de voiture aux abords de l'école, le matin et le soir, ce qui pose des problèmes de saturation. De plus, le manque d'infrastructures piétonnes sécurisées limite les possibilités de déposer les enfants autre part que devant l'entrée.

Entre l'école et le carrefour avec l'avenue des Hospices, l'étroitesse de l'avenue Dolez complique le croisement des véhicules. La plupart des automobilistes font une boucle en passant par l'avenue Buysdelle, mais d'autres ne le font pas, ce qui entrave encore la circulation. Afin de remédier à ce problème, une proposition de mise à sens unique de ce tronçon de l'avenue Dolez a été faite par l'école, mais elle n'a pas abouti, notamment en raison de l'opposition des riverains.

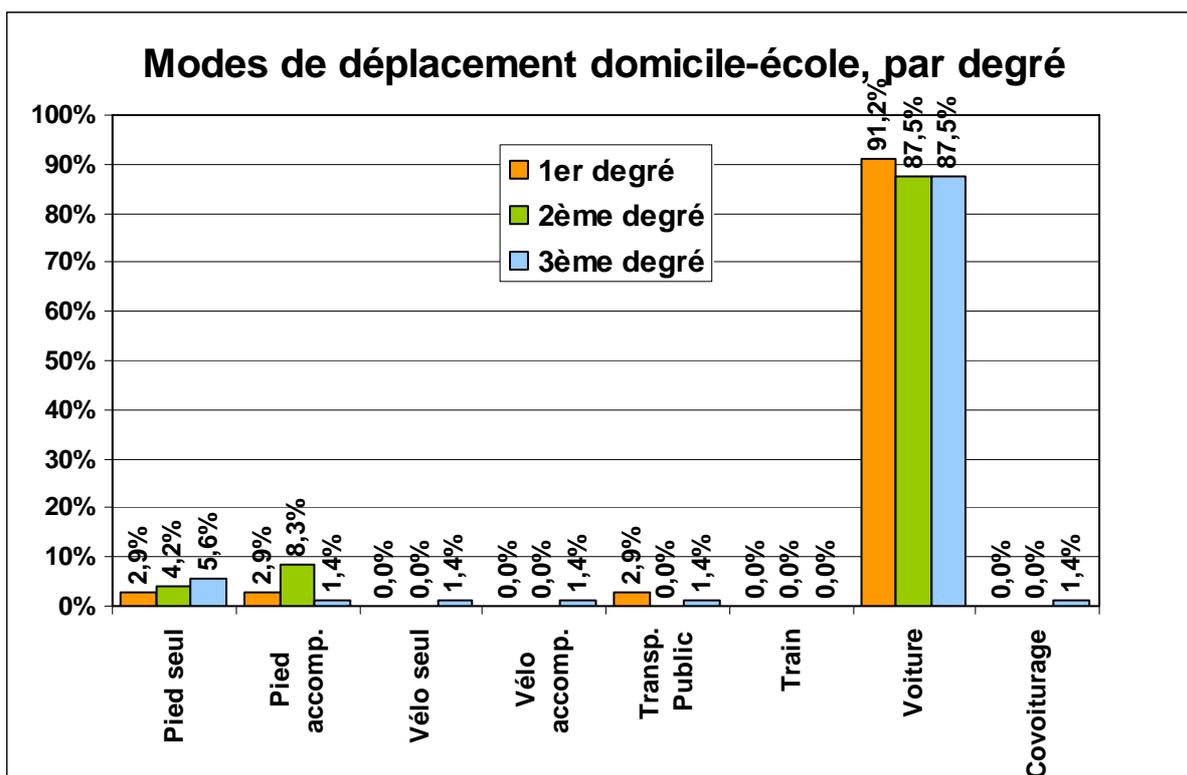
3. Comportements de mobilité

Afin d'analyser les comportements des élèves en matière de déplacements domicile-école, l'école a réalisé une enquête dans les classes de primaire. 8 classes ont répondu à cette enquête, soit 167 élèves (près de 90% des élèves de primaire). L'enquête a été réalisée entre septembre et novembre 2009.

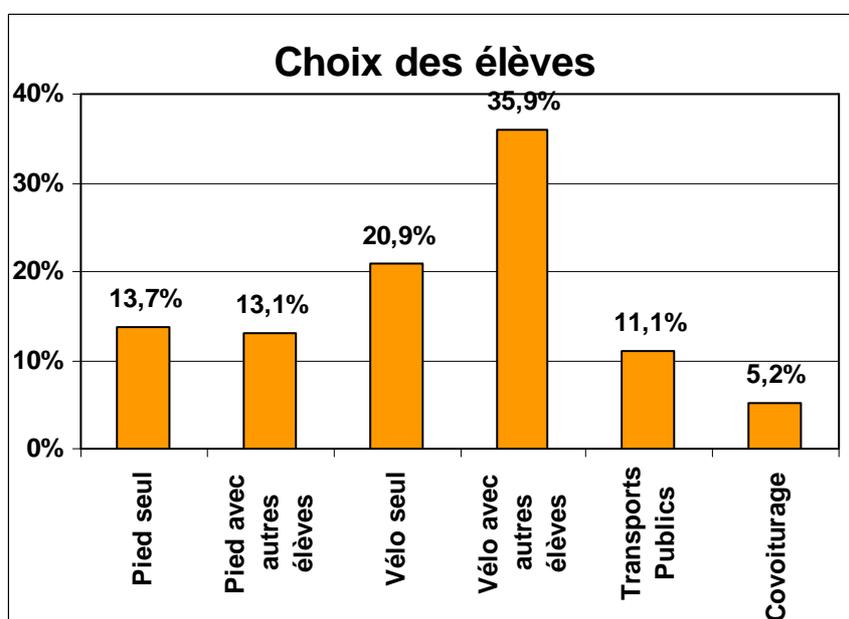
A. Modes de déplacement Domicile – Ecole



A l'aller comme au retour, la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé. Seulement 11% des élèves environ utilisent un autre mode de déplacement, principalement la marche, seule ou accompagnée (7,3% à l'aller). Le graphique suivant compare les parts modales par degré d'enseignement. On observe une faible diminution de l'utilisation de la voiture chez les plus grands, principalement au profit de la marche.



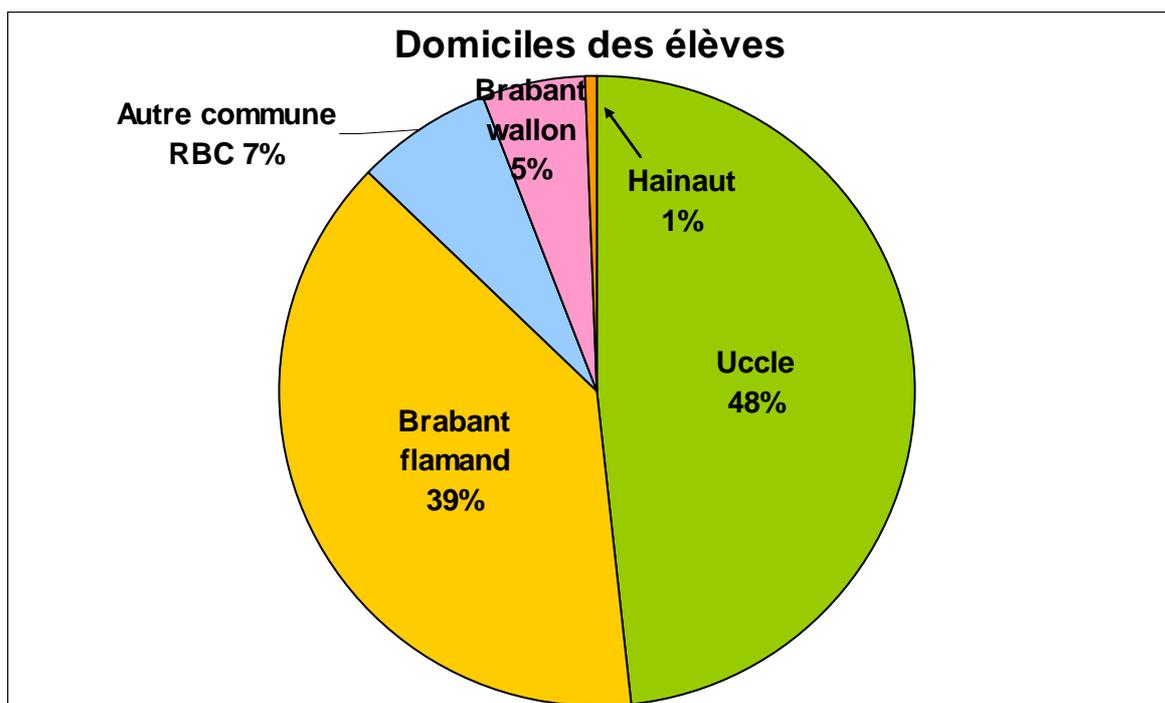
B. Choix préférés des élèves



Le tableau ci-dessus présente les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle que les élèves choisiraient pour venir à l'école, s'ils en avaient l'opportunité. L'objectif est de détecter les modes à encourager. Les élèves de l'école ont une large préférence pour le vélo. 36% des élèves souhaiteraient venir à vélo avec d'autres élèves, 21% souhaiteraient venir seuls à vélo, soit 57% des élèves au total.

C. Domiciles des élèves

La provenance des élèves a été analysée sur base des listes des adresses. Outre les graphiques ci-dessous, des cartes des domiciles des élèves ont été réalisées (cf. annexes). Sur ces cartes, chaque point représente un élève. Lorsque plusieurs élèves habitent la même adresse (famille, immeuble à appartements), le point est plus foncé. Les élèves domiciliés en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale ne sont pas représentés. L'école est indiquée par un drapeau rouge.



Plus de la moitié des élèves habitent la commune d'Uccle. Seulement 7% des élèves habitent dans une autre commune de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Les autres, soit près de la moitié, habitent en dehors de la Région, principalement en Brabant flamand, c'est-à-dire les communes les plus proches de Bruxelles.

Les cartes des domiciles montrent bien la concentration des élèves bruxellois dans la commune d'Uccle. Les autres élèves se situent pour la plupart dans la commune voisine de Forest.

Cette répartition spatiale des domiciles de élèves - en particulier la forte part des élèves non-bruxellois - permet de mieux comprendre la forte utilisation de la voiture. Plusieurs facteurs entrent en compte : distance, limites des réseaux de transports publics, inexistence d'abonnements mixtes STIB - De Lijn - SNCB interrégionaux, travail des parents dans la capitale, etc.

D. Vélos

Afin d'identifier l'opportunité d'organiser de l'éducation à la conduite du vélo ou d'autres actions de sensibilisation et d'éducation à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement, une question de l'enquête visait à savoir si les élèves ont un vélo personnel.

Classe	Nb. élèves	Nb. vélos	
1P	27	21	78%
2PB	21	21	100%
2PA	21	20	95%
4P	24	23	96%
5B	19	18	95%
5PB	16	16	100%
6PB	20	20	100%
6A	-19	-	-
Total	148	139	94%

La plupart des élèves ont un vélo (94% en moyenne). Notons que ces statistiques ne garantissent pas que le vélo soit adapté pour effectuer des activités d'éducation ou pour venir à l'école (type de vélo, état du vélo, etc.).

E. Commentaires et suggestions des élèves

La liste suivante reprend les commentaires et suggestions en matière de mobilité et de sécurité routière, émis par les élèves lors de la réalisation de l'enquête. Ils sont regroupés par thèmes.

Sécurité

- Avoir quelqu'un qui aide les élèves à traverser aux carrefours importants près des écoles ;
- Ceintures dans les bus STIB (sécurité) ;
- Plus de passages pour piétons ;
- Interdire de se garer sur les passages pour piétons ;
- Respecter les limitations de vitesse ;
- Plus de pistes cyclables ;
- Donner un équipement lumineux et un casque à ceux qui viennent à vélo ;
- Venir à pied en groupe (peur des « kidnappeurs ») ;

Modes de déplacement

- Organiser un système de transport scolaire (4 x) ;
- A pieds ensemble (tous les enfants) ;
- On se rejoint à un endroit pour faire du covoiturage ;
- Tous à vélo ;
- Ramassage vélo ;
- Diminuer le nombre de voitures pour faciliter la route aux cyclistes ;

Aménagement

- Rendre la rue de l'école (avenue Dolez) sens unique ;
- Chemins dans les bois pour vélos ;
- Refaire les trottoirs (pas en terre, boue,...) ;
- Organiser un « Kiss and Ride » ;

4. Actions déjà réalisées dans l'école

Actions Réalisées	Responsable	Date
Communication / Information		
Sensibilisation / Education		
Education à la sécurité routière avec la police et piste de circulation.	Enseignants de 3M, 2P, 4P, 6P	Chaque année
Brevet du cycliste	Ensignant 5P	Contact pris avec Pro Velo fin 2008-2009 pour commencer en 2009-2010
Organisation de transport		
Infrastructure		
Demande de mettre la rue en sens unique (non aboutie)	Direction	2008

5. Conclusion

L'école communale de Verrewinkel est située à la limite de la Région de Bruxelles-Capitale, dans un quartier résidentiel jouxtant le parc de Verrewinkel. Le quartier est peu accessible en transports publics, et peu sécurisé pour les piétons et cyclistes. Près de la moitié des élèves habitent en dehors de la Région.

Seule une ligne de bus passe à proximité, dont l'itinéraire ne correspond pas aux besoins de l'école. Les gares sont un peu trop éloignées de l'école pour que le train soit régulièrement utilisé. De plus, les élèves sont trop jeunes pour prendre le train seuls.

L'infrastructure piétonne n'est pas suffisante pour que les élèves se déplacent à pied en sécurité. Les trottoirs sont trop étroits, inexistants ou sans revêtement ; le passage pour piéton situé devant l'école s'use rapidement sur les pavés, l'école n'est pas bien signalée. Un agent de sécurité est toutefois présent matin et soir pour améliorer la sécurité des élèves.

La situation pour les cyclistes n'est pas meilleure : pas de pistes cyclables sécurisées (sauf sur un segment de l'avenue Dolez), pavés inconfortables. Le relief n'encourage pas non plus l'utilisation du vélo.

La forte part d'utilisation de la voiture amène en début et fin de journée un grand nombre de véhicules dans la rue de l'école, qui n'est pas prévue pour les accueillir. Les problèmes de saturation sont importants.

Un peu moins de la moitié des élèves habitent la commune d'Uccle (48%), les autres habitent principalement en Brabant flamand (39%) et Brabant wallon (5%). L'enquête réalisée dans l'école montre que 9 élèves sur 10 viennent à l'école en voiture. Les autres viennent majoritairement à pied.

La situation particulière de l'école, qui amène une utilisation presque exclusive de la voiture comme mode de déplacement domicile – école, le manque de sécurité pour les piétons et les cyclistes, la mauvaise accessibilité en transports publics et la faible probabilité de voir celle-ci s'améliorer à court ou moyen terme permet de fixer quelques priorités d'action : le point le plus important semble l'amélioration de la sécurité des élèves aux abords de l'école : aménagement d'un passage pour piéton sécurisé et bien visible, aménagement de trottoirs sécurisés, amélioration de la visibilité de l'école. La sécurité des usagers faibles passe aussi par la gestion du trafic automobile. Les alternatives sont actuellement trop peu efficaces pour s'attendre à un transfert modal important, mais certaines mesures relativement simples pourraient déjà améliorer la situation : décalage de la zone de dépose des élèves par rapport à l'école, zone de dépose minute couplée à la mise à sens unique de l'avenue Dolez (entre l'avenue Chantemerle et l'avenue des Hospices). Les actions d'éducation organisées par l'école depuis plusieurs années sont un excellent complément à ces mesures: éducation à la sécurité routière avec la police, brevet du cycliste. La semaine de la mobilité du mois de septembre et en particulier la journée sans voiture du 22 serait une bonne occasion d'étendre la sensibilisation aux parents.



6. Annexes

1. Fiche d'accessibilité de l'école
2. Cartes de localisation des domiciles des élèves



2. Plan d'actions

Plan de déplacements scolaires: Plan d'actions 2009-2010
Ecole communale de Verrewinkel
Commune : Uccle

Actions Proposées	Responsable (nom, e-mail et n° de tél.)	Délais de réalisation	Soutien (ordre de priorité)
Communication / Information			
Sensibilisation / Education			
Organisation de transport			
Infrastructure / Aménagements			

Signature de la Direction :

A renvoyer pour le 15 février 2009 par e-mail (pds@mrbc.irisnet.be) - fax (02 204 15 10) ou par la poste (Bruxelles Mobilité-Direction Stratégie - CCN - Rue du Progrès 80 bte 1 - 1030 Bruxelles)